



Dammartin-en-Goële, le 12 avril 2021

## Communiqué de presse

### **Nous demandons la démission du Conseil municipal. Nous ne siégerons pas aux conseils municipaux du 14 et du 15 avril.**

Le maire élu il y a 8 mois a été condamné à 12 mois d'inéligibilité pour non-dépôt du compte de campagne. En catimini, un nouveau maire a été élu lors d'un Conseil municipal le 27 mars dernier.

L'élection de ce nouveau maire démontre la crise démocratique profonde que traverse notre ville. À l'instabilité de la précédente mandature de la même majorité marquée par les démissions et les scissions, succède une instabilité encore plus grande 8 mois après le scrutin. Notre municipalité est à la dérive, sans cap, sans vision et sans gouvernail !

Aucune orientation budgétaire n'a été débattue pour l'année 2021 alors que l'échéance du vote du budget est au 15 avril. Cet exercice, le plus important du Conseil municipal, est bâclé : rien n'a été anticipé... On navigue à vue ! Aucune commune ne peut être convenablement administrée dans ces conditions. Cette incompétence engendre la convocation de deux conseils municipaux en deux jours !

En accusant le nouveau maire d'être responsable du délit qu'il a dû assumer, l'ancien maire fragilise son successeur et toute son équipe. Quel respect le nouveau maire impose-t-il au sein même de sa majorité déjà réduite au strict minimum ? Avec 16 voix le jour de son élection – la majorité est à 15 – il a peiné à trouver une majorité de voix face à un autre candidat de la même liste, de la même majorité. 5 élu.e.s de sa liste n'ont même pas voté pour lui !

Face à l'impréparation budgétaire, à la fragilité de la majorité, à l'illégitimité de la situation, le Conseil municipal doit démissionner pour que de nouvelles élections soient organisées.

Les Dammartinois.e.s doivent pouvoir choisir leur nouveau maire et élire une majorité stable. Notre ville en pleine croissance, fortement impactée par la crise sanitaire, et victime d'un urbanisme incontrôlé depuis sept ans, doit retrouver espoir et dignité, et reprendre son avenir en main.

Notre liste « Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële » demande la démission du Conseil municipal, ne siègera pas aux conseils municipaux du 14 et du 15 avril, et appelle les Dammartinois.e.s à signer la pétition du « Collectif dammartinois pour l'éthique et la transparence » à l'adresse [www.change.org/DemissionElectionsDammartin](http://www.change.org/DemissionElectionsDammartin).

Liste « Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële » conduite par Stéphane Jabut aux élections municipales 2020